L'accord franco-allemand se fera probablement

Paris, 21. — Interviewé à propos des négociations commerciales franco-allemandes, un des délégués français a déclaré :

Au moment où la bataille des tarifs s'est engagée avec l'Allemagne, nous ignorions tout de la situation de notre adversaire, tandis que celui-ci était parfaitement renseigné sur la nôtre. Nous nous sommes trouvés isolés et insuffisamment armés devant la véritable muraille de Chine que constitue le protectionnisme outrancier des Allemands.

A la suite des dernières élections, les négociateurs allemands sentent qu'ils peuvent s'appuyer sur une majorité plus solide. Mais la situation n'est nullement sérieuse. Pour cela, il suffira de tenir un quart d'heure plus tard que le 10 janvier, où d'ici là les Allemands nous auront permis d'abattre leur muraille, du moins d'y pratiquer certaines brèches pour notre seul usage privé et ce sera à nos Alliés à se débrouiller seuls à leur tour ; ou bien ils n'abaisseront aucune de leurs prétentions et alors, munis de la clause de la Nation la plus favorisée, nous aurons toute liberté pour perfectionner notre armement douanier en obtenant du Parlement le vote des nouveaux tarifs dont le projet est actuellement déposé sur le bureau des deux Chambres.

Le négociateur a conclu par les mots suivants : L'Allemagne et nous, avons trop intérêt à nous entendre pour que nous soyons encore bien longtemps avant d'y arriver. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de l'union du fer et de la houille. L'accord se fera donc, j'en suis certain.

L'évacuation de Cologne

Paris, 21. — Le gouvernement du Reich a prescrit à ses représentants à Paris et à Londres, de demander aux gouvernements français et anglais que l'évacuation de Cologne ait lieu le 10 janvier en tout état de cause.

Tel a été le but de la visite que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. von Hoesch, a faite hier, à la fin de l'après-midi, à M. Laroche, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères.

M. von Hoesch aurait insisté sur le fait que la non-évacuation au 10 janvier de la zone de Cologne par les troupes alliées rendrait bien difficile, pour ne pas dire impossible, la constitution, à Berlin, d'un Cabinet résolu à poursuivre l'application du plan Dawes.

Il lui a vraisemblablement été répondu qu'une décision au sujet de la zone de Cologne ne pourra être prise qu'après la remise du rapport général de la Commission de contrôle et que cette décision dépendra du contenu de ce rapport.

Il est donc vraisemblable qu'à la date du 10 janvier le régime de la zone de Cologne ne sera pas modifié.

POUR L'INSPECTION DU PERSONNEL PRÉFECTORAL

Paris, 21. — « Du Temps » : Le Ministre de l'intérieur a décidé de créer un emploi hors cadre d'inspecteur général de 1re classe des services administratifs.

Le fonctionnaire appelé à cet emploi, sera spécialement chargé de l'inspection du personnel de l'administration préfectorale ; il sera nommé par le Ministre et choisi parmi les Préfets, tandis que les inspecteurs du cadre sont choisis à la suite d'un concours.

Dans l'exposé des motifs justifiant cette proposition, le Ministre de l'Intérieur s'exprime ainsi : « L'inspection d'un personnel, sur le compte duquel on ne possède le plus souvent que des éléments de jugements insuffisants se trouvera ainsi assuré de la manière la plus propre à éclairer le Ministre sur les aptitudes et les mérites de chacun.

« MA FILLE, VA FETER SON 80e ANNIVERSAIRE... »

Dijon, 21. — Il y a quelques jours décédait, à Dijon, à l'âge de 102 ans, Mme veuve Bernard.

Or, il existe, en Côte-d'Or, une autre centenaire, âgée de près de 105 ans, Mme Pierrette Colas, veuve Mulot, née à Saint-Léger-Vauban, le 8 juin 1820. Elle quitta ce pays, lors de son mariage, en 1845, pour venir habiter le village de Vieux-Château, où elle est toujours demeurée. Elle jouit encore de toutes ses facultés, se souvient fort bien de son enfance, qu'elle a passée dans ce vieux Morvan.

C'est un plaisir que de la voir se promener seule, appuyée sur un long bâton semblable à celui dont se servent les bouviers. Elle se plaît à recevoir des visites et est très heureuse quand on la félicite de son grand âge.

Ajoutons que Mme Mulot a eu plusieurs enfants, dont l'aînée, une fille, fêtera bientôt son 60e anniversaire.

SUPPRESSION DU DROIT DE SORTIE DE 10 % SUR LES BOIS

Paris, 21. — *L'Officiel* publie un décret supprimant, à dater de la publication de ce décret, le droit de sortie de 10 % ad valorem établi sur les bois communs autres que les bois de mine ronds, bruts, non équarris, avec ou sans écorce, de longueur quelconque et de circonférence au gros bout supérieure à 60 centimètres (N° ex 28 du tarif d'entrée), bois de noyer et de chêne équarris ou sciés à l'exception des placages (N° ex 28), Merrains (N° ex 28).

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Ciel couvert et brumeux. Vent Sud-Est à Est : 1 à 3 mètres ; Température minimum environs moins 2°.

LA JOURNEE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le grand match Paris-Nord

Handicapés, nos joueurs ont été vaincus par 2 buts contre 4

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Paris, 21. — La quinzième édition de la rencontre classique Paris-Nord, s'est déroulée aujourd'hui dimanche, au Stade du Vélodrome Buffalo, devant 10.000 spectateurs. Le temps est brumeux et froid.

A 2 h. 30, les équipes font leur entrée sur le terrain dans la formation suivante :

NORD. — But : Encontre ; Arrières : Wallet, Schutt ; Demis : Vanco, Gravelines, Beulque ; Avants : Isbecque, Leveugle, Duponchelle, Bloquel et Farvacque.

PARIS. — But : Chariguès ; Arrières : Vignoli Muvier ; Demis : Bel Sentubery, Cabasso ; Avants Daubin, Cordon, Caillet, Mistral, Kreitz. Les Parisiens sont en maillots bleus, les Nordistes en maillots blancs, à l'exception toutefois d'Encontre qui a revêtu un maillot vert.

M. Broghaller, de Marseille, arbitre.

Le coup d'envoi est sifflé à 14 h. 23 et échoit aux Nordistes. Ceux-ci dominent durant les premières minutes. Les avants Bloquel et Leveugle se font remarquer par leur vitesse et mettent à plusieurs reprises les buts parisiens en péril. Leurs shoots manquent malheureusement de précision et Chayriguès qui semble dans un de ses beaux jours, dégage chaque fois superbement ses buts.

A la huitième minute, Wallet, victime d'un coup de fouet doit quitter le terrain ; il tente à plusieurs reprises de reprendre sa place, mais doit finalement abandonner.

L'équipe du Nord ne joue donc plus qu'à dix.

Les Parisiens profitant de leur avantage numérique, se montrent plus actifs, mais Caillet, peu heureux dans ses passes fait avorter plusieurs belles occasions ; à la 27e minute pourtant, il sert Mistral qui se dégage à propos et réussit pour Paris un premier but.

PARIS 1 BUT — NORD 0

Par la suite, les Parisiens se montrent encore plus agressifs et mettent souvent l'arrière Nordiste Schutt en difficulté. Sur une faute de ce dernier, Cordon sert Mistral qui, d'une superbe tête, marque un deuxième but pour Paris.

PARIS 2 — NORD 0

Peu après, Guiot, du Stade Roubaisien, vient remplacer Wallet et c'est la mi-temps.

Au repos Paris mène par 2 buts à 0.

A la reprise le jeu est à peu près égal, les deux équipes font preuve de beaucoup d'ardeur, mais manquent de précision dans leurs passes, comme dans leurs shoots : seul Mistral se distingue par de belles descentes dont l'une d'elles, oblige le gardien de but Nordiste à sauver en corner ; ce dernier donné par Cordon, permet à Caillet de marquer le troisième but à l'avantage des Parisiens.

PARIS 3 — NORD 0

Bloquel qui se dépense sans compter, voit enfin son activité récompensée par un but qu'il marque à la 19e minute.

PARIS 3 — NORD 1

Les Parisiens repartent ensuite à l'assaut des buts adverses. Mistral qui perce à nouveau individuellement, trompe Encontre et envoie le ballon dans les buts nordistes.

PARIS 4 — NORD 1

Le jeu jusqu'ici assez monotone, devient plus plaisant à suivre. Les Nordistes font de grands efforts pour percer. Gravelines se prodigue pour servir ses avants mais ceux-ci s'affolent et ne peuvent conclure. Pourtant Bloquel, qui fait toujours preuve d'une grande activité, parvient à marquer un nouveau but mais peu chanceux, il se le voit refuser pour off side.

Dans les dernières minutes de jeu, les Nordistes font des efforts désespérés et se montrent très agressifs et finalement volent leurs efforts récompensés par leur co-équipier Isbecque, qui dévie de la défense parisienne évite Chayriguès sorti de ses buts et marque le deuxième but pour le Nord. (Il est très applaudi).

PARIS 4 — NORD 2

La fin succède peu après et Paris bat Nord par 4 buts à 2.

La recette a atteint 45.000 francs.

CONSIDÉRATIONS

Le match Paris-Nord qui s'est disputé devant 10.000 spectateurs n'a pas donné lieu à une partie des plus plaisantes au point de vue technique. Il faut regretter toutefois que l'équipe du Nord ait été grandement handicapée par la blessure de l'excellent arrière Wallet, qui a essayé à plusieurs reprises de reprendre sa place et même de tenir un autre poste dans l'équipe, mais qui finalement dut se retirer.

Les parisiens l'emportent grâce au brio de leur gardien de but Chayriguès et aussi grâce à la blessure de l'arrière Nordiste : Vanco passa bien arrière pendant quelques minutes ; Duponchelle, demi, mais il manquait un homme à l'équipe.

D'autre part, Schutt n'a pas donné ce qu'il pouvait, mais Bloquel, Gravelines et Isbecque se dépensèrent sans compter.

XXX.

LE RED STAR DE PARIS A BATTU L'OLYMPIQUE LILLOIS PAR 1 BUT A 0

Comme les dimanches précédents, l'Olympique Lillois a été battu après avoir dominé et mérité largement la victoire.

Deux mille personnes assistaient à cette rencontre amicale, où on pratiqua rarement du beau jeu.

Les Lillois essayèrent quelques nouveaux joueurs dans la ligne d'avants, ils furent courageux, mais le manque d'entraînement pour Mayard et Cordier se fit sentir.

De la partie, rien de transcendant, des coups de botte, du cafouillage et peu de combinaison.

Cette rencontre fut gâchée par un arbitre amateur qui la dirigea de la touche il et accorda un penalty contestable au Red Star, celui-ci en profita pour marquer le but vainqueur.

Deux hommes se distinguèrent à Lille, ce fut Buzza et D'harcloose. Pour Paris, Descouleurs sauva son club d'une défaite certaine, il fut l'égal de Chariguès.

FIVES ET JUVISY FONT MATCH NUL PAR 1 BUT A 1

La journée rendue libre par « Paris-Nord » de compétition officielle, a permis aux Fivois de se mesurer amicalement avec l'Ecole Sportive de Juvisy dont les performances notoires sont encore présentes à la mémoire des sportsmen lillois.

Après un match des plus disputés, l'arbitre renvoya dos à dos les deux adversaires se remettre des efforts fournis pendant toute la partie.

Juvisy marqua son but en première mi-temps par une belle combinaison échelonnée de l'aile gauche à l'aile droite qui se termina dans les filets fivois par une reprise de centre de la tête.

Fives réussit son point dans les dernières minutes du second time sur une descente de la triplette centrale achevée par un shoot que le gardien parisien avait arrêté du pied, mais le dégagement rencontra à bout portant un attaquant qui envoya la balle dans la « cage » sans autre forme de procès.

Union Sportive de Nœux-les-Mines bat J.S. de Desvres par 9 buts à 0.

Amicale des Arts de Roubaix bat Sporting Club de Douai par 1 but à 0.

Stade Amiénois et Stade Béthunois font match nul 0 à 0.

Union Sportive de Boulogne bat Paris U.C. par 4 buts à 0.

Amiens A.C. et A.S. Française font match nul, but à 1.

AUTRES RÉSULTATS

O.L. 2 bat 43e R.I. par 2 buts à 1.
O.L. 2 bat S.R. (Vétérans) par 5 buts à 2.
O.L. 4 et O.L. 5 font match nul 1 à 1.
O.L. 6 bat R.C.R. 6 par 6 buts à 0.
O.L. juniors bat A. Arts juniors par 26 buts à 0.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

A.F. Garenne-Colombes bat V.G.A. Saint-Maur, par 3 à 2.
Gallia Club bat F.C. Dyonisien par 1 à 0.
C.A. Enghien bat S.O. Ermont par 6 à 2.
C.A.S. Généraux et J.A. St-Ouen nul, 2 à 2.

Assemblée générale de la Commission de la Fédération Nationale de « Pelote-Balle »

LES MEMBRES DU COMITÉ DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE PELOTE BALLE

La Fédération Nationale de Pelote-Balle a tenu hier, à son nouveau siège, Café de la Porte de Paris, Place Simon, à Lille, sa première réunion de Commission, présidée par M. Martin, président de la Fédération, ayant à ses côtés MM. Brassart, Thieux, Corbeaux, Dupuys, Barbier, Silvert, Lambres, Cremet, Haussy, membres du Comité.

Environ 60 délégués des sociétés pratiquant ce sport assistaient aux séances du matin et de l'après-midi.

La séance commença par l'étude du règlement, ce règlement sera imprimé et transmis d'urgence aux sociétés fédérées.

La séance de l'après-midi qui fut ouverte à 14 h. 30 et qui se prolongea jusqu'à 19 heures, fut consacrée à l'étude du classement des équipes, du programme fédéral et de championnats. La plupart de ces questions furent l'objet des décrets suivants :

Classement des Parties. — A la dernière réunion de Valenciennes le bureau de la Fédération avait communiqué le vœu émis par un certain nombre de sociétés, à l'effet que chaque partie soit classée dans une catégorie répondant à sa juste valeur et non comme il était procédé auparavant, où les parties se classaient elles-mêmes.

Ce classement apparaît réalisable.

Toute société classée dans une catégorie qui aura au cours de l'année des défaites répétées, sera déclassée d'une catégorie.

Programme Fédéral. — Les sociétés fédérées feront parvenir dès que possible leur programme au secrétariat de la Fédération, de façon à permettre l'élaboration du programme fédéral. Ce dernier comportera l'attribution de plusieurs coupes qui se disputeront entre les parties fédérées dans les conditions ci-après : deux coupes pour les parties de deuxième catégorie, deux pour les parties de troisième, une pour les juniors.

CROSS-COUNTRY

LE CROSS DE « L'INTRANSIGEANT »

L'éliminatoire du Cross-Country de l'« Intransigeant » et dont l'organisation avait été confiée à l'Union Sportive Tourquennoise, a été couronnée de succès quoiqu'annoncé un peu tardivement. l'épreuve a remporté un beau succès que l'on doit aux dirigeants de la Ligue du Nord d'Athlétisme. Quelques centaines de spectateurs étaient présents. Nous devons citer MM. Jourdain, président et Lesur, vice-président de la L.N.A. ; Decouchy, secrétaire, Bellète, président de l'U.S.T. ; Hospied, Lassiez, Numez, etc.

Ce cross était réservé à deux catégories : 1re classes non appelées : 28, classes appelées. Voici les résultats :

1re catégorie (6 kilomètres) : 1er Gaillard S.C. Cheminots d'Arras, en 24 minutes 15 secondes ; 2e Martens (O.L.) à 5 mètres ; 3e Fauquet (R.C. Liévin) à 30 mètres ; 4e Parmentier (A.Arts Roubaix) ; 5e Duhaut (Wattignies) ; 6e Deveuf (R.C.E.) ; 7e Gruvier (Arras) ; 8e Jacquemart (R.C. Liévin) ; 9e Boussy (A.Arts) ; 10e Bossuyt (A.Arts) ; 11e Hemeryck (O.L.) ; 12e Vasut (O.L.) ; 13e Vansinghel (A. Arts) ; 14e Dierkens (R.C.R.) ; 15e Portbeault (R.C.R.) ; 16e Noman (O.L.) ; 17e Debruyne (R.C.R.), etc...

2e catégorie, 9 kilomètres : 1er Duquesnois (R.C. Arras), 27 minutes 1 seconde 2/5 ; 2e Apert (R.C. Liévin) à 50 mètres ; 3e Crossel (Arras) ; 4e Dejaeghère (Hénin-Liétard) ; 5e Macares (O.L.) ; 6e Lamblin (R.C. Arras), etc...

A 16 heures eut lieu la distribution des prix par M. Lesur, président de la Commission technique, qui eut un mot aimable pour notre confrère et pour les vainqueurs.

BOXE

LA SÉANCE D'HELLEMMES

Hier, devant une salle comble, s'est déroulée la superbe séance organisée à Hellemmes, rue Sadi-Carnot. Les combats furent tous intéressants et ardemment disputés. Voici les résultats :

Devrièze (aîné) bat Lava, aux points.
Lallemand bat Pétillon par abandon au 2e round.
Van Paemel bat Devrièze au 4e round.
Christian bat Tanghe par disqualification pour coup bas au 3e round.
Max Heim bat Vano aux points.

L'exhibition entre Géo et Young Mars fut très goûtée de la foule.

En résumé, très belle séance et nul doute que devant le succès, les organisateurs ne nous annoncé une prochaine réunion.

POIDS ET HALTERES

LE RECORD DU MONDE DE L'ÉPAULÉ ET DU JETÉ A DEUX BRAS BATTU PAR RIGOULOT

Hier, au Gymnase Voltaire, à Paris, a eu lieu la réunion organisé à l'occasion de la tentative de Rigoulot. Ainsi qu'il avait été annoncé, Rigoulot (qui accomplit actuellement son service militaire), avait décidé de s'attaquer au record du Monde du jeté à deux bras, détenu avec 151 kilos par l'Allemand Cœsler depuis 13 ans.

Après deux essais infructueux, le 3e lui vit jeter correctement la charge formidable de 152 k. 500 grammes, ce qui lui donc le record de 1 k. 500.

UN RECORD DE FRANCE BATTU A ROUBAIX

Hier, au cours d'une séance d'entraînement qui eut lieu au Club des Sports Réunis, rue de Wasquehal à Roubaix, le Champion du Nord des poids moyens Verockem, a battu le record de France de l'arraché à droite avec 72 kilogs 500. Cette performance officiellement constatée, bat de 500 grammes, l'ancien record, détenu par le Cominotti Edmond Decottignies, champion olympique.

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

1re COURSE. — 1. Tête d'Or, L. L. Pottier, g. 57.50 ; p. 28.50. — 2. Tourbillon, Gesson, p. 67.50. — 3. Janvier, Michaux p. 302.00.

2e COURSE. — 1. Vegrana, Gueroult, g. 70.50 ; p. 22.50. — 2. Vae Victis Carovilla, p. 17.50. — 3. Very Quick, M. L. Hemard, p. 76.00.

3e COURSE. — 1. Unabile, M. P. Forcinal, g. 150.00 ; p. 26.00. — 2. Unité, Th. Monsieur, p. 12.50. — 3. Un Rêve, Tambert, p. 41.50.

4e COURSE. — 1. Voie lactée, L. Pottier, g. 19.50 ; p. 13.00. — 2. Very, Lintant, p. 16.00.

5e COURSE. — 1. Tilly, Gueroult, g. 21.50 ; p. 12.00. — 2. Turqueville, bessauze, p. 30.00. — 3. Troarn, Th. Monsieur, p. 33.00.

6e COURSE. — 1. Ravercourt, M. Escartial, g. 21.00 ; p. 14.00. — 2. Perdreau, Bérard, p. 21.00. — 3. Raisonneur, Cnudde, p. 24.50.

LA DÉMOCRATIE A VERDUN

Verdun, 21. — Aujourd'hui a eu lieu une réunion à l'occasion de la constitution de la Fédération du parti radical et radical-socialiste du département.

Les assistants ont voté un ordre du jour acclamant la politique laïque et pacifiste du Président Herriot et lui adressant leurs vœux affectueux de prompt rétablissement.

LA RÉACTION, A ÉPINAL

Epinal, 21. — M. Maginot, ancien ministre de la Guerre de M. Poincaré, a présidé une manifestation au cours de laquelle il s'est attaché avec MM. Amet et Playelle, députés des Vosges, « à défendre les libertés lorraines » soi-disant menacées par la politique actuelle.

M. François, député de la Moselle ; M. de Warren, député de Meurthe-et-Moselle ; M. Pfleger, député du Bas-Rhin, prirent la parole dans le même sens.

EN DEUX LIGNES

Tunis. — Prés. ch. projet Mussolini, scrutin arrond. vote plural sans ballottage.

Montpellier. — M. René Le Normand, av.gén. soigné maison santé, s'est jeté à l'eau. Décè.

Longuyon. — Mitrailleuse volée dépôt armes. Enquête ouverte. Silence absolu sur résultat.

Montpellier. — Vague de froid littoral méditerranéen. A Montpellier thermo descendu — 10°.

Paris. — Aucun indice n'a encore permis percer le mystère de l'homme coupé en morceaux.

New-London (Connecticut). — Goelette angl. transp. 800 dol. bois alcool saisie. 8 arrestations.

Cette. — Grève dockers terminée. Conditions commission paritaire acceptées.

Cherbourg. — M. Dumesnil, min. marine a présidé inauguration monument aux morts.

Concarneau. — Grève métallurgie terminée. Les ouvriers ont obtenu satisfaction.

Bâle. — Prochain congrès international des Unions de Villes se tiendra à Paris en 1925.

Perpignan. — Ouvriers ont mis à nu, gibet, squelettes, poignard, tibias enchaînés.

Toulon. — Anniversaire perte du « Dixmude » commémoré hier. Ministre marine représenté.

Orléans. — M. Bovier-Lapierre a visité Foyer des Mutilés et Anciens Combattants.

VENTE RÉCLAME de Carrelures de Cheminées depuis 95 fr. Carillons Westminster. DECOCK-BEAUMONT, 44, rue de Condé (car L place, car C garg.) 9263

Une manifestation d'entente cordiale à Givenchy-lez-La Bassée

UN HOMMAGE AUX HÉROS DU 142e TERRITORIAL

Il y a juste dix ans, le 20 décembre 1914, la ligne de feu venait de se stabiliser sur le front d'Artois et le flux et le reflux des attaques et contre-attaques ne produisait plus que des oscillations de faible amplitude. La poussée allemande était stoppée ; mais il ne fallait à aucun prix la permettre de crever la digue.

Pour réaliser cependant cet objectif, les divisions allemandes étaient chaque jour lancées à l'assaut dans de furieux combats.

Au cours d'un de ceux-ci, devant Givenchy, la position tenue par des régiments hindous fut mise en péril. Déjà l'ennemi avait pris pied dans le village ; la situation devenait critique.

C'est alors que l'ordre fut donné au troisième bataillon du 142e d'Infanterie territoriale de se lancer dans la mêlée.

Ce fut une des pages les plus glorieuses de l'histoire pourtant riche en gloire de nos soldats sous un feu terrible de mitrailleuses et d'artillerie, le 3e bataillon reprit la position et s'y maintint pendant trois jours, donnant ainsi le temps aux renforts d'arriver en ligne. Grâce à son héroïsme, il avait barré la route à l'ennemi et rétabli une situation gravement compromise.

Mais à quel prix !

Cent cinquante de ces braves étaient tombés pour ne plus se relever. Trois fois, le commandement du bataillon avait passé en d'autres mains. Son chef, le commandant Salle avait été grièvement blessé dès le début de l'engagement.

Et ces sacrifices sont d'autant plus dignes d'admiration qu'ils avaient été consentis par une formation territoriale, où donnaient les pères de famille.

Ce régiment, venu de Bayonne, comprenait des Basques et des Landais, qui avaient laissé au pays femmes et enfants. Il était commandé par le colonel Picot, aujourd'hui député de la Gironde, glorieux mutilé, président des « Gueules Cassées ».

C'est ce brillant fait d'armes, où la solidarité franco-britannique s'affirma généreusement que l'on commémorait hier à Givenchy-lez-La Bassée, ce village, dont le nom rappelle tant de terribles combats et où la ville de Liverpool a érigé un monument, — le Mémorial Hall, inauguré récemment — pour perpétuer le souvenir des Britanniques tombés autour de Givenchy.

AU MEMORIAL HALL

Dans le vestibule du Mémorial Hall, sorte de « Maison du Peuple », dont la ville de Liverpool a doté Givenchy, les anciens combattants du 142e R. I. ont eu la touchante pensée de faire apposer deux panneaux qui rappellent l'héroïque conduite de leur 3e bataillon.

Ces deux panneaux ont été peints par l'un d'eux M. le lieutenant Ferrier, à qui échut, à un moment donné le commandement du bataillon dans la journée du 20 décembre 1914 et qui fut, lui aussi, grièvement blessé.

L'un représente en frontispice, un paysage landais avec ses pins qui couvrent la vaste plaine dorée par le soleil. Au-dessous, la glorieuse citation par laquelle le général de Maud'huy porte à la connaissance de l'armée les hauts faits du 3e bataillon du 142e.

L'autre reproduit, sous un panorama des montagnes du pays basque, les félicitations que le général Haig, commandant l'armée britannique, adressa aux héros du 142e.

Un voile tricolore recouvrait ces deux panneaux. Il tombe au milieu du recueillement de la nombreuse assistance qui se trouvait réunie dans le Mémorial Hall, hier matin.

On y remarquait la présence du colonel Picot du commandant Salle et du lieutenant Ferrier, anciens officiers du 142e, du général Kennedy et du colonel Seaman, de l'armée anglaise, de M. Stirn, sous-préfet de Béthune, de M. Buisine, maire de Givenchy, de délégués d'anciens combattants du 142e venus de Bayonne.

Devant ces panneaux, le commandant Salle rappelle l'héroïsme de ses soldats.

M. BUISINE, maire de Givenchy, exprima ensuite les sentiments de reconnaissance de ses compatriotes pour les basques et les landais du 142e dont le sublime sacrifice permis de reconquérir le terrain perdu.

LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

Une simple et touchante cérémonie eut alors lieu.

Dans la salle du Mémorial Hall M. le colonel Picot remit au nom du gouvernement, la médaille de première classe de la Reconnaissance française à M. le lieutenant Elsé de l'armée anglaise, grand mutilé de guerre, blessé grièvement devant Givenchy en 1914.

En termes éloquents, le président des « Gueules cassées » rappela la belle conduite de ce jeune officier cité à l'ordre du jour de la Nation française. Il parla des sacrifices consentis par les alliés et affirma sa conviction qu'ils n'auront pas été inutiles puisqu'ils auront inspiré au monde l'horreur de cette boucherie sans nom qui est la guerre.

Mais si, dit-il, en terminant, il reste dans le monde un peuple assez fou pour garder l'espoir de recommencer un jour la guerre, l'invincible force des nations anglaise et française alliées saura l'en empêcher.

On se rendit ensuite devant le monument aux morts de la 55e Division britannique où M. le commandant Salle déposa, au nom de ses compagnons du 142e, une magnifique couronne.

Puis, au cimetière de Givenchy, au pied du monument élevé à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France, M. le général Kennedy déposa une gerbe de fleurs. Très éloquemment, il parla des sacrifices communs faits pour repousser la barbarie allemande. Il dit son espoir en une paix féconde que rendra invulnérable contre toute nouvelle agression, l'Alliance de l'Angleterre et de la France.

La cérémonie ayant pris fin, le cortège officiel se rendit alors à Lens où un banquet était offert par les délégations française et anglaise d'anciens combattants.

LE BANQUET A LENS

Ce banquet eut lieu dans une des salles des établissements métallurgiques Gaillard-Sliévenard dont M. le commandant Salle, est un des administrateurs. Il était présidé par notre ami BASLY député-maire de Lens, ayant à ses côtés Mme Gaillard et le colonel Picot.

Au champagne, M. le commandant SALLE se fit l'interprète des délégations d'anciens combattants anglais et français pour remercier les personnalités qui avaient bien voulu accepter leur invitation.

M. STIRN, sous-préfet, leva son verre à l'entente cordiale et rendit hommage à ceux qui, comme le député-maire de Lens ont su faire renaître si merveilleusement leurs villes détruites.

M. le colonel PICOT, dans un discours plein d'une éloquente énergie, exprima son espoir dans la coopération anglo-française pour empêcher à tout jamais le retour des guerres et but à la Paix.

M. BUISINE dit encore une fois toute sa gratitude envers les britanniques.

BASLY, très écouté retraça les souffrances des populations occupées et aussi leur invincible foi en la victoire finale du Droit et dit sa joie de voir renaître la ville à laquelle il a consacré le meilleur de lui-même. Il remercie tous ceux qui collaborent à cette résurrection.

M. ELSE père du lieutenant Elsé, prononça en anglais, un discours qui fut traduit en français et qu'on applaudit chaleureusement.

Enfin, le lieutenant ELSE, le héros du jour, à qui la salle fit une véritable ovation, exprima ses remerciements émus.

DERNIERE HEURE

Un milliard de plus dans les poches des mutilés

Orléans, 21. — A la fin du banquet, M. Bovier-Lapierre a prononcé un discours disant notamment aux mutilés à propos du réajustement des pensions :

Le Gouvernement actuel n'est pas responsable des gouvernements précédents qui, pendant cinq ans, n'ont rien fait pour vous ; il fera, je vous en donne l'assurance, entrer l'an prochain un milliard de plus dans les poches des mutilés.

Le ministre indique ensuite que les veuves de guerre et les ascendants toucheront 1.200 francs au lieu de 800 et les mutilés 1.800 au lieu de 1.200.

M. Benazet chez les nageurs et sauveteurs

Paris, 21. — La Fédération nationale des sociétés de natation et de sauvetage a tenu aujourd'hui sa 25e assemblée générale, sous la présidence de M. Antérion député de l'Ardèche, président du comité-directeur.

Au dîner qui a suivi l'assemblée générale, M. Bénazet, commissaire général à la Guerre, après avoir félicité les sauveteurs, a remis des distinctions.

Notons : Récompenses du Ministère de la Guerre avec félicitations et inscription au Bulletin Officiel : M. Léon VINCENT, à Calais.

M. Antérion a remis ensuite la grande médaille d'or de la Fédération à M. Bénazet et à M. Carcassonne, son chef de cabinet.

CALME COMPLET AU PRÉ-SAINT-GERVAIS

Paris, 21. — La Préfecture de police signale qu'aucun incident ne s'est produit pendant et après la réunion communiste, au Pré-St-Gervais. Elle évalue le nombre des manifestants entre 5.000 et 5.500.

M. KAMENEFF REMPLAÇANT DE M. KRASSINE ?

Stockholm, 21. — Le « Stockholms Tidningen » annonce l'éventualité du remplacement de M. Krassine, comme ambassadeur à Paris par M. Kameneff.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, Rue Pauvrée. Tél. 9-58

UN MALADE, SOLITAIRE, MET LE FEU A SON APPARTEMENT ET SE PEND

Hier soir vers 21 heures 30, un ouvrier peigneur, Jules Florin, 65 ans, demeurant rue de la Guinguette, 109, cour du Dragon, n. 2 en rentrant chez lui, a aspergé de pétrole l'escalier conduisant à sa chambre, y a mis le feu, puis s'est pendu au pied de son lit.

Les pompiers, accourus, en sont rendus maîtres du feu.

Les dégâts sont évalués à 2.000 fr. environ.

Jules Florin était un malade, qui vivait seul et se livrait volontiers à l'ivrognerie. Ancien fraudeur il avait déjà fait parler de lui. Il y a environ trois ans, il fut condamné à deux ans de prison pour avoir tenté de tuer l'un de ses voisins.

Son cadavre a été transporté à la Morgue.

FEU DE CHEMINÉE

Dimanche vers 18 heures, un feu de cheminée s'est déclaré rue du Marquisat, 37 chez M. Georges Delplancque. Les pompiers, arrivés sur les lieux n'ont pas dû intervenir. Les dégâts sont insignifiants.

ARGUMENTS FRAPPANTS

M. Jules Vanneuwenhuysse, 30 ans, domestique, rue de l'Epeule, ruelle Cugnot, 3, a porté plainte contre M. Albert Delaplace, 35 ans, constructeur, demeurant rue des Sept-Ponts, 17, à Roubaix, pour violences. M. Delaplace nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés.

UNE GREVE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING EN PERSPECTIVE

Un mécontentement général existe actuellement dans le personnel des tramways de Roubaix-Tourcoing. Ce mécontentement est dû d'une décision prise par M. le directeur de Compagnie de supprimer à partir de demain, mardi 23 décembre, le service par roulement, c'est-à-dire qu'il a l'intention d'affecter toujours la même équipe sur une même ligne.

Informés de cette décision, les employés protestent énergiquement déclarant qu'ils sont solidaires et qu'ils veulent que tous soient placés sur le même pied, certaines lignes exigeant un nombre supérieur d'heures de service que sur d'autres voies.

Nous croyons savoir qu'à la suite des deux réunions tenues au siège de leur Syndicat samedi l'une dans la matinée, l'autre dans la soirée, la

FEUILLETON DU 22 DECEMBRE 1924. — N° 9

L'IDYLLE DANS LA Tourmente

GRAND ROMAN INÉDIT

par Gilles ROSMONT

Mais pourquoi avait-on commis le rapt de ces deux enfants ?

Pourquoi Henri avait-il abandonné sa sœur à pareille heure en pareil lieu ?

Autant de questions insolubles.

Comme Sidonie roulait toutes ces pensées dans sa tête, elle entendit une voix d'homme s'élever au dehors.

C'était un marchand de journaux qui passait, criant à tue-tête les feuilles du matin.

— Attends-moi, ma colombe, dit la fleuriste à l'enfant en ouvrant la porte.

Madame Hénin descendit en hâte au rez-de-chaussée et remonta, quelques minutes plus tard, tenant à la main un journal déplié qu'elle parcourait avec anxiété.

Mais le journal ne contenait ni signalements, ni portraits d'enfants, ni quoi que ce fut qui eut trait à un rapt, ou à une disparition.

Sidonie respira plus à l'aise.

L'enlèvement du frère et de la sœur devait certainement dater de quelques jours ; peut-être de quelques semaines. C'est à ce moment-là que la famille avait dû faire les annonces dans les journaux.

Aucun motif ne les motivait aujourd'hui.

Toute la matinée, la brave femme s'occupa de l'enfant. Elle l'habilla, la fit manger, l'enveloppa de soins et de câlineries.

Puis, après le déjeuner, comme elle était forcée de retourner à Paris, pour y reprendre Désiré et ce qui pouvait rester de plantes non vendues, elle emmena Simone avec elle ne pouvant la laisser seule à la maison.

Durant le retour à la maison, Simone était assise sur la banquette, devant la voiture, entre le domestique et sa patronne. Mais au bout d'un moment, bercée par le mouvement, l'enfant s'assoupit de nouveau.

Sidonie la contemplait avec ravissement.

— Regarde là, Désiré, murmura-t-elle, Comme elle est jolie !...

— Elle est jolie comme un amour.... approuva le grave garon, aussi, c'est dommage !

— Tiens, qu'est-ce qui est dommage ?

— Que l'on ne puisse pas la garder. Il va falloir la remettre au commissaire.

— Et pourquoi faire, que je la remettrais au commissaire ? protesta madame Hénin, stupéfaite.

— Parce que c'est le règlement... c'est la loi, quoi... faut s'y conformer...

— Allons donc ! est-ce que tu t'y connais, toi, à la loi ? Il y en a de plus malins que toi qui n'y entendent rien.

« Je découvre une petite fille abandonnée, qui n'a sûrement plus ni père, ni mère ; je la garde avec moi. Qui est-ce qui pourrait trouver à redire à cela ?

— Pas moi, patronne, pas moi, affirma Désiré avec énergie. Bien sûr, si cela ne dépendait que de moi, l'enfant ne quitterait jamais la maison... mais la justice finirait toujours par être informée... et alors ?

Madame Hénin était toute songeuse et son visage reflétait une véritable angoisse.

— Alors, soupira-t-elle après un silence, tu crois vraiment qu'il va falloir la porter au commissaire ?

— C'est mon avis, patronne, répondit Désiré qui avait du bon sens.

Vaut mieux la porter plus tôt que plus tard... Plus vous attendrez, plus vous serez attachée.

— Hélas ! soupira la fleuriste, je vois bien mon garçon, que tu as raison.

Mais qu'est-ce qu'il en fera le commissaire, de ce chérubin ? Il la fera conduire aux enfants trouvés ?

— Peut-être bien. Où on l'enverra à la campagne, chez des paysans, qui lui feront garder les oies...

— Non... non... protesta Sidonie, ce n'est pas possible... Ma pauvre petite Simone, aux enfants trouvés... Tout mon cœur se révolte !

Un silence pénible régna entre les voyageurs.

La fleuriste regarda l'enfant, toujours appuyée sur son sein et passa doucement la main sur ses boucles ; puis, elle dit d'un ton lugubre :

— C'est toi, Désiré, qui la conduiras chez le Commissaire.

— Moi !... jamais de la vie... En voilà une fichue commission ; faudra en charger un autre, madame Hénin.

— Et qui veux-tu que j'en charge ?... Si ce n'est pas toi, ce sera moi, n'est-ce pas ? Ce n'est pas brave de ta part, c'est d'un mauvais cœur...

— D'un mauvais cœur !... Vous trouvez parce que je ne veux pas abandonner cette innocente, qui est si douce et si jolie !... Je me ferais l'effet d'un bourreau... J'aimerais mieux me jeter tout de suite à la rivière.

— Cette protestation véhémente et inattendue retourna complètement la « patronne ».

— Oh ! c'est trop fort,